

PROCES VERBAL :

Conseil d'Administration du 29 Mars 2010

L'an deux mille dix et le vingt neuf mars, le Conseil d'Administration de l'Association FREGIF, dont le siège est situé : 49 rue Mirabeau – 75016 Paris, s'est réuni en salle du 4ème étage de l'Hôpital Broca, situé au 54-56 rue Pascal, 75013 Paris, sur convocation de la Présidente par courrier électronique, conformément aux dispositions des statuts.

Il a été établie une feuille d'émargement, signée par les Membres présents en leur nom propre ou en tant que mandataire.

Le Conseil d'Administration est présidé par Marie-France Maugourd en qualité de Présidente de l'Association.

Réseaux présents :

- Réseau AGEKANONIX - Handicaps et Dépendances représenté par Madame Galatée COSSET-DESPLANQUES, Directrice administrative
- Réseau ANCRAGE représenté par Docteur Matthieu DE STAMPA, Secrétaire Général de la FREGIF
- Réseau AUTOMNE représenté par Docteur Frédéric DESMOULINS, Président et par Catherine DUBAN-LETOURNEUR, Infirmière
- Réseau EMILE représenté par Docteur Arnaud LARROUTURE, Médecin Coordinateur, Chargé de mission Protocole Médical de la FREGIF
- Réseau HIPPOCAMPES représenté par Docteur Marie-France MAUGOURD, Trésorière, Présidente de la FREGIF
- Réseau MEMORYS représenté par Docteur Gudrun SCHONE TAMISIER, Secrétaire Générale
- Réseau Mémoire ALOIS représenté par Docteur Odile CHAMPART-CURIE, Médecin coordinateur
- Réseau PARIS NORD représenté par Nadine IDALGO, Directrice
- Réseau RSG4 représenté par Docteur Dominique COTTIN, Co-présidente, Secrétaire Générale adjoint de la FREGIF

Réseaux absents :

- Réseau AGEP
- Réseau GERONTO 15.7
- Réseau JOSEPHINE
- Réseau OSMOSE
- Réseau REGAL
- Réseau REGELIB78
- Réseau RGS 77

Invités :

- Madame Marie-Laure MARTIN, Responsable de l'Accueil De Jour Mémoire Plus (Paris 15) et Les Portes du Sud (Paris 13) / Association ISATIS
- Docteur Dorin FETEANU, Directeur des Centres d'Accueil De Jour DELTA 7
- Madame Eleonora BUSI, Directrice de projets Réseau AUTOMNE
- Hélène BAS, Virginie CONQUET et Olivia REIBEL - FREGIF

Plus de la moitié des réseaux étant présents ou représentés, et tel qu'il est prévu dans les statuts, le Conseil d'Administration peut valablement délibérer.

Ordre du jour :**Partenariats**

- Intervention de Marie-Laure MARTIN, Responsable de l'Accueil de Jour Mémoire Plus (Paris 15) et Les Portes du Sud (Paris 13) / Association ISATIS
- Intervention du Docteur Dorin FETEANU, Directeur des Centres d'Accueil de Jour Casa Delta 7

Approbation PV CA du 18/1/2010**Rapport d'activité 2009**

- Rapport moral de la Présidente
- Rapport financier du Trésorier / Bilan et compte de résultat

Ressources Humaines

- Embauche : Olivia REIBEL – Assistante Communication
- Remplacement Hélène BAS par Virginie CONQUET

Finances

- Financement FIQCS
- Appel à cotisation : barèmes pour les réseaux pluri-thématiques

Formation et protocoles médicaux

- CR Comité Scientifique

Informatisation

- R-MES : point à date

Communication et représentation

- Lobbying : UNR.santé / Fédération de Réseaux de santé d'IDF / Fédération nationale des Réseaux de santé Gérontologiques MSA
- Site internet/intranet
- Appel à communication CIFGG 2010 à Nice

Evénements et colloques

- Colloque FREGIF du 7/10 : CR Comité d'Organisation
- Autres Evénements (passés : Télésanté, Morphée, REMAD, et à venir : APCOF, INPES, RESPALIF...)

Questions diverses

- Demandes d'adhésion : CARMAD et ODYSSEE
- Autres : Réseau Mémoire Aloïs (Etats Généraux)

1- Partenariats

1-1 Intervention de Madame **Marie-Laure MARTIN**, Responsable de l'**Accueil De Jour Mémoire Plus** (Paris 15) et **Les Portes du Sud** (Paris 13) / Association **ISATIS**

Isatis a ouvert en mai 2006 l'**Accueil de Jour « Mémoire Plus »** (75015) et en septembre 2009 l'**Accueil de Jour les « Portes du Sud »** (75013). La capacité de chaque accueil est de **20 places** (file active 60 personnes)

A qui s'adresse cette prestation ?

Cette prestation s'adresse aux personnes atteintes de la **maladie d'Alzheimer** ou de maladie apparentée, vivant à **domicile** et à **proximité** de la structure accueillante.

Quels sont les objectifs ?

Les objectifs de cette prestation sont de préserver les **capacités restantes** et de **freiner le déclin**, de conforter les **liens sociaux**, d'offrir des moments de **répit et de pause** aux aidants et de préparer l'**entrée en institution**.

Quelles sont les modalités de la prise en charge ?

- Visite de pré-admission (médecin/responsable)
- Période d'essai-d'adaptation (personne accueillie, aidant, l'équipe)
- Mise en place du projet d'accompagnement individualisé à partir du vécu à l'ADJT, des documents de synthèse (dossier médical, habitudes de vie)
- Bilan des 6 mois : évaluation des objectifs du projet individualisé et entretien avec la famille

Quel est le financement et le prix d'une journée ?

- Dotation soin / financement Sécurité Sociale
- Convention d'aide extra-légale du Département de Paris avec fixation de 4 forfaits : de 17€ à 63€ (tarif 2010) selon le montant d'imposition
- Restant à charge des usagers : peut être couvert par l'APA à Domicile ou des dotations de leur Caisse de retraite complémentaire

Contact : Marie-Laure MARTIN, responsable de l'ADJ Mémoire Plus (Paris 15) et Les Portes du Sud (Paris 13) / Association **ISATIS**

T : 01 43 06 43 12 mlmartin@isatis.asso.fr

En pièce jointe :

- Power Point Présentation des Accueils de Jour ISATIS

1-2 Intervention du Docteur Dorin FETEANU, Directeur des **Centres d'Accueil de Jour Casa Delta 7**

Les **Centres Alzheimer de Stimulation et d'Accompagnement** des personnes et des familles à domicile sont implantés dans plusieurs arrondissements de Paris et à Villejuif (94) :

- Depuis mai 2003 : Paris 18^{ème} (25 places/jour)
- Novembre 2005 : Villejuif (25 places/jour)
- Septembre 2008: Paris 19^{ème} (16 places/jour)
- Octobre 2009: Paris 17^{ème} (25 places/jour)

Quels sont les objectifs des centres Casa Delta 7 ?

Les objectifs sont **de resocialiser la personne dans le cadre d'une rééducation cognitive, d'aider et soutenir les familles et d'offrir une étape à mi-chemin entre le « chez-soi » et la vie en institution.**

Quelles sont les caractéristiques des centres Casa Delta 7 ?

Ce sont des Centres d'Accueil De Jour **autonomes, médicalisés**. Insérés dans la ville, ce sont des **structures de proximité**. Ils sont **insérés dans le réseau de soins et en relation étroite avec un centre mémoire**.

Quels sont les critères d'admission ?

- Une symptomatologie démentielle permettant une vie en collectivité
- Une dépendance compatible avec les activités du centre
- Un MMS entre 5 et 20
- Une évaluation AGGIR relevant des Groupes Iso Ressources 2 3 4
- Une résidence de préférence à proximité du Centre
- Présence d'un aidant principal

Quel est le prix d'une journée à Villejuif ?

L'hébergement est 32,44€. Cette prestation est prise en charge par l'APA et la famille

Quel est le prix d'une journée à Paris ?

L'Hébergement-dépendance est de 42,50€ + 16,50€ soit 59€

Contact : Docteur Dorin FETEANU, Directeur Centres d'Accueil de Jour Casa Delta 7

T : 06 68 71 14 82 dorin.feteanu@pbr.aphp.fr

En pièce jointe :

- Power Point Présentation des Centres d'Accueil de Jour CASA DELTA 7

2- Approbation PV CA du 18/01/2010

VOTE : le PV du CA du 18 janvier 2010 est approuvé à l'unanimité.

3- Rapport d'activité : rapport moral de la Présidente

Le Docteur Marie-France MAUGOURD présente aux **Membres du Conseil d'Administration** son **rapport moral**. Ce dernier a été **validé par l'ensemble des administrateurs**. Le rapport financier du Trésorier et le rapport du Commissaire aux Comptes seront soumis à l'ensemble des administrateurs par courrier électronique pour validation avant envoi à l'URCAM.

En pièce jointe :

- Rapport moral 2009 de la Présidente

4- Ressources Humaines

1. CDD 6 mois de Olivia REIBEL

La candidature d'**Olivia REIBEL** a recueilli l'approbation des Membres du bureau, pour une embauche en **CDD de 6 mois à partir du 22/03/2010.**

Olivia REIBEL est embauchée en tant qu'**Assistante Communication.**

Les missions qui lui sont affectées sont la **communication et la promotion** de l'action des Réseaux de santé Gérontologiques, et notamment :

- Communication événementielle et participation aux différentes manifestations gérontologiques en Ile-de-France,
- Communication relationnelle (relations publiques et médias),
- Communication rédactionnelle (conception et production des supports de communication),
- Veille documentaire dans le secteur de la gérontologie.

VOTE : l'embauche d'Olivia REIBEL en CDD de 6 mois est votée à l'unanimité.

2. Remplacement d'Hélène BAS par Virginie CONQUET

Virginie CONQUET assurera le remplacement d'Hélène BAS dans ses fonctions de Responsable du Développement de la Fédération durant son congé maternité du 9 avril au 31 juillet 2010 suivi de ses congés payés du 1^{er} août au 31 août 2010.

5- Finances

1. Financement FIQCS

Après des échanges téléphoniques entre Virginie CONQUET et les Réseaux de santé Gérontologiques Membres de la FREGIF, il s'est avéré que le versement de 7/12^{ème} effectué avant le 31 mars n'avait pas été fait. A la suite de ce constat, Marie-France MAUGOURD a adressé une lettre par courrier électronique à Monsieur Claude EVIN, Responsable Préfigurateur de l'Agence Régionale de Santé et à Monsieur CHERASSE, Directeur de l'URCAM. Une démarche conjointe avec les autres Fédérations a aussi été effectuée par Nathalie NIZENBAUM, avec un courrier qui a été également signé par Marie-France MAUGOURD.

Les réseaux devraient tous recevoir leur subvention dans un avenir très proche.

En annexe 1 :

- Lettre envoyée à Monsieur EVIN et à Monsieur CHERASSE

2. Appel à cotisation 2010 : barèmes pour les réseaux pluri-thématiques

Concernant l'adhésion à la FREGIF, les administrateurs décident à l'unanimité que le montant des cotisations annuelles 2010 reste de **300 euros** pour les **Réseaux de santé monothématiques**. Un effort sera consenti pour les **Réseaux de santé pluri-thématiques qui ont la nécessité d'adhérer à plusieurs Fédérations, le montant de leur cotisation sera ainsi fixé à 200 euros.**

6- Formation et protocoles médicaux

1. Formation

Dans une lettre aux **CNFMFC (Conseils Nationaux de la Formation Médicale Continue)** datée du 3 mars dernier leur demandant d'interrompre la procédure d'agrément des organismes de **FMC**, la **DHOS (Direction de l'Hospitalisation et de l'Organisation des Soins)** en s'appuyant sur la directive européenne 2006/213 dite « services », affirme implicitement que le **DPC (Développement Professionnel Continu)** n'aurait aucun lien avec les préoccupations de santé publique.

Lors d'une conférence de presse le 24 mars 2010 à laquelle étaient présentes Hélène BAS et Olivia REIBEL, les 3 CNFMFC (libéraux, hospitaliers et salariés) ont fait part de leur mécontentement et de leurs craintes communes.

La FREGIF assure une veille concernant ce dossier et tiendra informés les administrateurs de l'évolution des procédures d'agrément.

Contact : Nathalie DEROZIER, Responsable Cellule Appui Méthodologique CNFMFC nathalie.derozier@cnfmc.fr
T : 01 42 17 40 57

En annexe 2 :

- Communiqué de presse envoyé par les CNFMFC

PROCHAINE ETAPE

- Dépôt d'un dossier auprès de la DRTEFP (Direction Régionale Travail Emploi Formation Professionnelle) pour avoir un numéro d'agrément.

2. Protocoles médicaux

Virginie et Olivia vont rendre visite à tous les réseaux Membres. Elles en profiteront pour dresser un **inventaire des protocoles médicaux et des formations** et récupérer l'ensemble lors de leurs visites en avril, mai et juin 2010. **Les supports des protocoles et des formations seront mis en ligne sur intranet.**

En annexe 3 :

- Tableau de recueil des formations et protocoles des Réseaux de santé Gérontologiques d'Ile-de-France

7- R-MES point à date

Une 4^{ème} réunion monothématiques composée des 5 réseaux de la 1^{ère} vague s'est tenue le 31 mars 2010 avec Anne-Claude GENIN, Chef de projet R.MES. Chaque réseau a fait part du **souhait de voir ses spécificités prises en compte**. Olivia REIBEL était présente et représentera **Hélène BAS** durant son congé maternité.

➤Exemple de spécificité du réseau Hippocampes (91) :

Le réseau Hippocampes dispose d'une neuro-psychologue salariée du réseau. Pour désengorger les consultations neuro-psychologiques des professionnels de santé libéraux, le réseau Hippocampes met à disposition sa salariée pour réaliser des consultations. Ces consultations peuvent donner lieu au signalement d'un patient et à son inclusion. Il conviendra de déterminer comment ces prestations neuro-psychologiques pourront être intégrées dans l'outil.

► **Points abordés lors de la réunion :**

- Rappel de la cinématique d'entrée dans le dossier du patient,
- Définition des composantes communes du dossier patient,
- Définition des modalités de gestion des événements liées à la prise en charge d'un patient et nouvelle expression de besoin (la gestion des alertes),
- Définition de l'approche pour organiser les données médico-psycho-sociales du dossier patient.

Contact : Anne-Claude GENIN, Chef de projet R.MES
T : 01 48 01 90 23 anne-claude.genin@oncorif.fr

En pièce jointe :

-Compte- rendu de la réunion R.MES du 31 mars 2010

Prochaines réunions :

-14 avril 2010 : réunion inter-thématiques

-6 mai 2010 : 5^{ème} réunion avec les Réseaux de santé Gérontologiques sur « l'organisation des données médico-psycho-sociales »

8- Communication et représentation

1. Lobbying : UNR.santé

Faisant suite à l'Assemblée Générale de l'Union Nationale des Réseaux de Santé qui s'est tenue le **vendredi 12 mars** à laquelle ont participé le **Dr MAUGOURD**, le **Dr SERVADIO** et **Hélène BAS**, l'**UNR.santé propose de jeter les bases d'une plateforme régionale des réseaux dans le cadre de la régionalisation prévue par la loi HPST et la mise en place des Agences Régionales de Santé**. Une réunion est prévue le 8 avril 2010 avec l'ensemble des Réseaux d'Ile-de-France toutes thématiques afin de définir le plan d'actions à mettre en œuvre pour l'Ile-de-France.

Plus d'infos : www.unrsante.fr

En pièce jointe :

- Résolutions votées par l'Assemblée Générale de l'UNR.santé le 12 mars 2010

2. Groupe de réflexion sur un rassemblement national des Réseaux de santé Gérontologiques

Compte-tenu de l'évolution de la réflexion de l'UNR.santé sur le regroupement des réseaux, quelles que soient leurs thématiques en structures régionales, le **Dr MAUGOURD** réfléchit plutôt à proposer à nos collègues de Lorraine de **constituer un regroupement national au sein de la SFGG (Société Française de Gériatrie et de Gérontologie)**. Ceci laisserait en effet à l'UNR.santé et à ses regroupements régionaux le soin de représenter les réseaux vis-à-vis de l'ARS, alors que la réflexion d'un groupe au sein de la SFGG permettrait de bien **individualiser les spécificités gériatriques des réseaux**. Le **Dr MAUGOURD** se propose d'en parler avec le Président de la SFGG, Jean-Pierre AQUINO qui est Membre du Comité Scientifique et de présenter le résultat de leur entretien au prochain bureau.

Cette organisation aurait le mérite de ne pas entrer en compétition avec la Fédération Nationale des Réseaux de la MSA.

3. Site internet et intranet

La version 2 du site internet et intranet sera **mise en ligne fin avril**. **Olivia REIBEL** reprend le dossier et centralise dorénavant les informations concernant les offres d'emploi, les événements, les formations... et toutes les suggestions des Réseaux Membres : oliviareibel@fregif.org

4. Appel à communication CIFGG 2010 à Nice

9ème Congrès International Francophone
30èmes Journées Annuelles de la Société Française
de Gériatrie et Gérontologie

19 - 21 octobre 2010 Nice - Acropolis - France



DATES IMPORTANTES

- Date limite de soumission des résumés : **26 mai 2010**
- Date limite d'inscription à tarif préférentiel : **31 juillet 2010**
- Date limite de réservation hôtelière : **1er septembre 2010**

Comme tous les quatre ans depuis 1978 c'est la **neuvième fois que la planète gérontologique et gériatrique francophone se retrouvera au cours du Congrès International Francophone de Gériatrie et Gérontologie**, porté par l'**Association Internationale Francophone de Gériatrie et de Gérontologie** et organisé par la **Société Française de Gériatrie et Gérontologie** et un Comité Local d'Organisation de Collègues niçois.

Nice accueille le congrès du 19 au 21 octobre 2010 pour un rassemblement professionnel, scientifique et convivial dont les thèmes principaux seront :

- **la Méditerranée carrefour de la Gérontologie,**
- **la Thérapeutique en Gériatrie,**
- **les Gérontechnologies au service du soutien à domicile.**

Des communications libres ou thématiques, orales et affichées mettront l'accent sur l'interactivité entre les nombreux métiers, les nombreuses pratiques et les nombreuses cultures qui font l'intérêt et soulignent la modernité de nos belles disciplines au service des plus âgés.

En termes de délai, la FREGIF et les Réseaux de santé Gérontologiques ne peuvent pas répondre à l'appel à communication pour ce congrès mais **nous nous inscrivons dorénavant dans ce genre d'appel à communication par le biais de la SFGG.**

Plus d'infos : www.cifgg2010.com

9- Evénements et colloques

1. Colloque FREGIF du 7/10 :

**Thème : « Géiatres et psychiatres : quelles collaborations à domicile ?
à l'Auditorium de l'Hôpital Européen Georges Pompidou
20, rue Leblanc -75015 Paris**

En pièces jointes :

- Questionnaire destiné aux Réseaux de santé Gérontologiques d'Ile-de-France, sur les situations psychiatriques rencontrées en 2009.
- Pré-programme du Colloque de la FREGIF du 7/10/2010

2. Autres événements :

2.1 Intervention de la FREGIF



Dans le cadre de la Journée du Sommeil, coordonnée par l'INSV (**Institut Nationale du Sommeil et de la Vigilance**), le **Docteur ROYAN-PAROLA, Présidente du réseau MORPHEE** a proposé une conférence le 19/3 « **Dormir quand on prend de l'âge** » à l'Hôtel Scipion (Paris 5eme). Des médecins spécialistes des problématiques liées à l'âge ou au sommeil intervenaient lors de cette conférence. Le **Dr Odile CHAMPART-CURIE**, Médecin Coordinateur du **Réseau Mémoire ALOIS** intervenait en tant que modérateur et représentante de la FREGIF.

Le **Docteur ROYAN-PAROLA** a informé le **Dr Odile CHAMPART-CURIE** de la mise en place de formations sur le sommeil. La FREGIF informera les Réseaux Membres du programme de ces formations.

Le sommeil se modifie avec l'âge: plus léger, plus fractionné, plus court. Comment savoir ce qui est normal et ce qui ne l'est pas? Quels sont les problèmes de sommeil rencontrés par les seniors ? Chez les personnes en maison de retraite ou en institution, l'environnement change et le sommeil en subi les conséquences. Que peut-on faire pour retrouver ses repères et améliorer son sommeil? Y -a-t-il des maladies qui peuvent causer ou aggraver des troubles ? Quels signes doivent alerter la personne elle-même ou son entourage ? Quand faut-il consulter un spécialiste du sommeil ?

Plus d'infos : <http://www.morphee.biz/article-le-sommeil-des-seniors-48207562.html>

2.2 Autres événements



La Journée **TELESANTE** annuelle organisée par le CATEL et ses partenaires a eu lieu le jeudi 18 mars 2010, pour la 10ème année consécutive. En retransmission simultanée par visioconférence dans plusieurs villes de France et à l'étranger.

Ce colloque est caractérisé par l'ouverture sur les différentes régions françaises et sur son internationalisation grâce à des liaisons par visioconférence.

Tout au long de la journée, une vingtaine d'applications de télésanté, d'expériences innovantes, de témoignages et de points de vue ont été présentés, **mettant ainsi l'accent sur les cœurs de compétences des régions contributrices dans le domaine de la télésanté.**

La thématique choisie cette année était : TELESANTE 2010 : HOPITAL, PATIENTS, SANTE, TERRITOIRE Vers plus de mobilité, d'autonomie et de bien-être ?

Comme chaque année, le congrès s'adresse directement aux acteurs **du domaine des TIC et de la santé : professionnels de santé, industriels, institutionnels et collectivités, chercheurs, étudiants, représentants d'associations, ...** Son objectif est de **mettre en valeur les expériences et projets** existants dans le domaine des TIC et de la santé, d'en **faciliter la duplication**, et **d'aider au développement de coopérations** entre les participants multidisciplinaires rassemblés.

Plus d'infos : <http://www.portailtelesante.org/index.php?op=edito>



Ce colloque s'est tenu le 23 mars 2010 à la Maison Internationale (14ème).

Les principaux thèmes abordés lors des Rencontres Européennes du Maintien à Domicile étaient :

- L'état des lieux général du maintien à domicile
- Les expériences européennes innovantes de maintien à domicile
- Le système Français de maintien à domicile
- Les moyens pour optimiser le maintien à domicile en France
- Les perspectives et le financement pour le maintien à domicile

Compte-rendu :

[-http://formulaire-bca.imadiff.net/REMAD2010/PROGRAMME/REMAD_PROGRAMME.html](http://formulaire-bca.imadiff.net/REMAD2010/PROGRAMME/REMAD_PROGRAMME.html)

Prochain Bureau :

Samedi **17 avril** à 11h
En conférence téléphonique

Prochains Comités Scientifiques n°3 et n°4:

Lundi **26 avril** à 18h
En conférence téléphonique
et
Lundi **31 mai** à 18h
à l'Hôpital Broca, Salle de la Bibliothèque, 4ème étage

Prochain CA :

Lundi **31 mai** à 20h
à l'Hôpital Broca, Salle de la Bibliothèque, 4ème étage
Dîner de **20h à 20h30** par les laboratoires Eisai

ANNEXE 1

MESSAGE DE MARIE-FRANCE MAUGOURD

Monsieur le Responsable préfigurateur de l'Agence Régionale de Santé,

Les Réseaux de santé Gérontologiques de notre Fédération sont inquiets en ce qui concerne leur financement pour l'année 2010.


En effet, il avait été convenu avec vos services qu'un versement de 7/12^{ème} leur serait effectué avant le 31 mars 2010.

Or après enquête, il apparaît qu'aucun Réseau de santé Gérontologique d'Ile-de-France n'ait reçu à ce jour de versement.

Nous vous serions très obligés de nous rassurer sur ce point et sur le financement ultérieur des Réseaux de santé Gérontologiques d'Ile-de-France.

Dans cette attente, je vous prie d'agréer, Monsieur le Responsable préfigurateur de l'Agence Régionale de Santé, l'expression de nos salutations distinguées.

Cordialement.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'M. F. Maugourd'.

Docteur Marie-France MAUGOURD
Présidente de la FREGIF

ANNEXE 2

Communiqué des Conseils :

Dans une lettre au CNFMC datée du 3 mars dernier leur demandant d'interrompre la procédure d'agrément des organismes de FMC, la DHOS en s'appuyant sur la Directive européenne 2006/123 dite « services », affirme implicitement que le DPC n'aurait aucun lien avec les préoccupations de santé publique.

Cela semble difficilement compréhensible et ouvre la brèche dans laquelle risque aussi d'être emportée la formation organisée par les médecins et par tous les autres professionnels de santé au profit d'une formation dorénavant décidée par l'Etat et les caisses d'assurance maladie.

Jusqu'à-là, les CNFMC avaient pour mission d'agréeer les organismes de formation qui en faisaient la demande, selon une grille de critères établie de longue date et validée par les experts en formation professionnelle. La loi n'a pas repris cette notion d'agrément, lui préférant celle d'enregistrement, en référence à ladite directive. Le projet de décret sur le DPC s'entête à estimer que « l'évaluation de la Commission scientifique indépendante (CSI) ne fait pas obstacle à l'enregistrement par l'organisme gestionnaire » (article R. 4133-4). C'est à notre sens, totalement nier les exigences de santé publique pour lesquelles la Directive européenne justifie les restrictions à la liberté de prestation de services.

Les responsables professionnels libéraux, hospitaliers et salariés des syndicats ou des associations de formation ou d'évaluation qui composent les CNFMC sont unanimes pour dénoncer la vision réductrice des décrets d'application de la loi HPST sur le DPC. Conscients des enjeux de santé publique, ils connaissent mieux que quiconque les besoins de formation des médecins, les méthodes et les moyens concourant à leur engagement dans une démarche de qualité et d'efficience.

Persuadés que le dispositif ne fonctionnera pas sans les médecins et leurs structures professionnelles, les responsables en appellent au Conseil d'Etat pour que dans les décrets d'application, un organisme enregistré ne puisse être reconnu comme opérateur de DPC que si et seulement si il bénéficie d'une évaluation positive de la CSI. Rappelons que la CSI est composée de représentants des conseils professionnels également souhaités par le législateur.

Une autre vision nous semble contestable, et ce d'autant plus qu'elle ouvre à nouveau le champ de la FMC à l'industrie pharmaceutique et pourquoi pas à certaines officines sectaires... Pourtant nos députés et sénateurs n'ont cessé de dénoncer ce risque en examinant la loi en séances parlementaires.

Paris, le 18 mars 2010

Bernard Ortolan Alain Beaupin Dominique Bertrand

Président
du CNFMC
des libéraux

Président
du CNFMC
des salariés

Président
du CNFMC
des hospitaliers

